

LES LIGNAGES DE BRUXELLES

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES
a.s.b.l.

1969 - 8^e Année Prix au numéro : 25 frs — Abonnement annuel : 100 frs
Compte Chèque Postal 605.17 Association des Lignages N° 40

Siège social : Maison de Bellone — Bruxelles
Secrétariat et Trésorerie : Hoogvorstweg, 23 - 1980 Tervuren
Secrétariat et rédaction du Bulletin : Chaussée de Malines, 65 - 1960 Sterrebeek
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

LA VIE BOURGEOISE A BRUXELLES AU XVIII^e SIECLE

La table et le menu des familles lignagères

En cette saison consacrée traditionnellement aux réceptions et aux banquets il n'est pas sans intérêt de se demander comment nos ancêtres — réputés bons mangeurs — s'y prenaient lorsqu'ils s'invitaient à table. Ayant eu la chance de découvrir une centaine de menus datés des années 1758 à 1784, nous pensons faire œuvre utile en donnant ici les résultats de nos observations.

Il s'agit d'une série de feuilles détachées, couvertes de la même écriture, dont le texte est en flamand, sauf quelques lignes en latin, et provenant des archives de la famille bruxelloise *Gaucheret*.

Leur auteur est vraisemblablement Jean-François *Gaucheret*, né à Bruxelles le 24 décembre 1697, y décédé le 6 juillet 1785. En effet, le dernier menu de la série est daté du 23 novembre 1784 et, d'autre part, un menu daté du 4 décembre 1783 porte la mention « *in exequiis fratris Gaucheret in canali* ». Or, nous savons que Henry *Gaucheret*, frère de l'auteur présumé, habitait effectivement « au Rivage » (le long du canal) et qu'il y décéda le 29 novembre 1783.

Jean-François et Henry étaient les fils de Roger *Gaucheret* (° 1668, † 1728)¹ et de Marie 't *Kint*, qui habitaient au Rivage dans la paroisse de Sainte-Catherine et y exploitaient une savonnerie. Roger *Gaucheret* fut élu doyen du métier des graissiers en 1699 et 1717, ce qui entraîna sa condamnation à l'exil en 1719 lors du procès des doyens des métiers. Il se réfugia durant quelques années (1719-1725) à Blehen dans la principauté de Liège².

¹ GAUCHERET porte un écu d'or à 7 étoiles à 6 rais de sable rangées en face 2, 1, 3, 1, au franc canton d'argent chargé de 3 fleurs de lis au pied coupé de sable. (Bibl. Herald. Min. Aff. Etr., ms n° 128, vol. 29, p. 83 ; n° 21, vol. 3, p. 151 et n° 63, p. 59.)

² A. WAUTERS : *Liste des Doyens des Métiers*. Correspondance en possession de M^{me} Anne de Molina née de Viron.

Parmi les sept enfants nés de ce mariage, outre Jean-François et Henry déjà cités, mentionnons encore :

— Marie-Thérèse *Gaucheret*, qui devint béguine au grand béguinage de Bruxelles, où elle fêta son jubilé de 25 ans de vie religieuse en 1743 et mourut le 10 août 1764.

— Barbe *Gaucheret* (° 1705, † 17...) qui épousa, après contrat de mariage du 12 octobre 1731, lui accordant une dot de 4.000 florins³, Paul t'Sas, maître brasseur comme son père Guillaume t'Sas. Elle en eut sept enfants qui habitaient avec elle en 1773 la maison « *in den Robijn* ». Ses fils Louis-François († à Uccle le 22 avril 1818) et Pierre t'Sas, greffier de Leeuw-Saint-Pierre († le 30 juin 1803 à Bruxelles, mais inhumé avec épitaphe à Leeuw-Saint-Pierre) furent tous deux admis au lignage de *Sweerts* le 13 juin 1793, du chef de leur oncle Jean-François *Gaucheret* (l'auteur des menus)⁴.

Leur sœur Marie-Thérèse t'Sas (° 1738, † 1802) épousa, le 15 mai 1763, le conseiller au Conseil Souverain de Brabant Jean-Charles *Viron* (° 1722, † 1799). Lors des réformes de Joseph II en 1787, il fut le chef de l'opposition du Conseil dont il était le doyen d'âge et, lors de l'invasion française de 1794, il fut inscrit sur la liste des otages et emmené en captivité à Maubeuge⁵. Leur fils Jean-Bernard *Viron*, avocat au même Conseil (° 1764, † 1834), fut admis au lignage de *Sweerts*⁶ le 13 juin 1786 du chef de Henri *Gaucheret* et, en cette qualité, fut apaiseur juré et assesseur à la gilde de la draperie. Créé baron le 6 juillet 1822, il a laissé une très nombreuse postérité.

Quant à Henry *Gaucheret*, déjà cité, il avait épousé, le 9 juillet 1729, Marie-Thérèse *Wouters*⁷ (fille de Pierre et de Cornélie *van Schoonendonck*) dont la sœur Cornélie *Wouters* avait épousé, le 18 janvier 1728, François-Ignace *Gaucheret*, cousin germain de Henry.

Ce dernier, après avoir obtenu des lettres de réhabilitation du Conseil de Brabant, car ses parents avaient exercé un commerce de détail, fut admis le 13 juin 1758 au lignage *Sweerts* dans lequel son propre fils Pierre *Gaucheret* fut admis trois ans plus tard, en 1761⁸, et devint capitaine de la garde bourgeoise (1790-1794)⁹, autre charge réservée aux lignagers.

³ A.G.R., Notariat de Brabant, n° 1085. Notaire van der Stappen.

⁴ Nicole DECOSTRE : *Les registres du lignage Sweerts*, pp. 203 et 204.

⁵ Baron de RYCKMAN de BETZ et Vicomte de JONGHE d'ARDOYE : *Armorial et Biographies des Chanceliers et Conseillers au Conseil Souverain de Brabant*, T. IV, pp. 1093-1097.

P.E. CLAESSENS : *Otages et émigrés de Bruxelles et du Brabant au temps du « Ça ira »*, in « *Brabantica* », T. I, p. 352.

⁶ Nicole DECOSTRE, *op. cit.*, pp. 193 et 194.

⁷ WOUTERS porte un écu d'or à l'arbre sec arraché de sable. Divers membres de cette famille furent admis au lignage de *Roodenbeke*, notamment en 1696, 1730, 1774, 1783 (voir liste de D. van der Meulen).

⁸ Nicole DECOSTRE, *op. cit.*, pp. 178 et 180.

Une de ses filles, Marie-Pétronille *Gaucheret* (° 1733, † 1811) épousa Clément *Poot* († 10 décembre 1810), fils de Jean-Baptiste et de Marie-Anne *Struelens*. Son frère François-Jean *Poot*, avocat au Conseil de Brabant, fut admis au lignage de *Sweerts* le 13 juin 1753¹⁰, comme son propre fils Clément-Jean *Poot*, avocat lui aussi, admis le 13 juin 1784.

Mais revenons à Jean-François *Gaucheret*, l'auteur de nos menus. Après avoir obtenu à l'Université de Louvain sa licence en théologie, le 21 juin 1724, il fut ordonné prêtre le 24 mars 1726. Le 9 novembre 1735 il fut nommé recteur de l'église de Notre-Dame du Bon Secours à Bruxelles, ce qui l'amena plus tard à écrire l'histoire de cette église et de son culte, ouvrage qui eut la faveur de la publication et même de deux éditions¹¹.

Après réhabilitation du Conseil de Brabant, il fut déclaré admissible le 6 avril 1751 et admis dans le lignage de *Sweerts* le 13 juin suivant¹². Il fut l'un des rares prêtres à avoir été admis dans les lignages. Comme son frère Henry, plus tard, il avait fait valoir la même filiation que ses cousins t' *Kint* admis en 1746¹³ :

Jan *van der Balct*, membre du lignage *Sweerts* en 1480, × Cathelyne *van Wachelgem*.

Ursula *van der Balct* × Guillam *Matens*.

Anna *Matens* × Nicolaes *Goubau*.

Guillam *Goubau* × Agnès *Eeckhout*.

Maria *Goubau* × Bernard *van Bossuyt*.

Maria *van Bossuyt* × Steven t' *Kint*.

Marie t' *Kint* × Roger *Gaucheret*.

Jean-François et Henry *Gaucheret*.

Jean-François *Gaucheret* recueille dans la succession de ses parents leur maison de campagne et le moulin à eau adjacent situés au lieu dit *Neckersgat* sous Uccle-Stalle et qui avaient été acquis le 5 novembre 1666¹⁴ par ses grands-parents Jean-Baptiste *Gaucheret*, natif de Namur, et son épouse Marie *Keynens*, qui avaient vécu à Bruxelles, à la Vieille Halle aux Blés¹⁵.

⁹ Sur ce dernier voir H.C. van PARYS : *Les Notes et Comptes de Pierre Gaucheret comme capitaine de la Garde bourgeoise de Bruxelles (1790-1794)*, in « Cahiers Bruxellois », T. VI, fasc. II, 1961, pp. 123 à 137.

¹⁰ Nicole DECOSTRE, *op. cit.*, pp. 173, 174 et p. 192.

Gén. *Poot*, in MET DEN ANCXT, *Recueil Nobil. Belge*, T. I, pp. 151-160.

¹¹ Bibl. Royale, ms II-1623, divers documents sur la famille *Gaucheret* ; « *Historie van de Alderheyligste Maegt ende Moeder Godts Maria onder den bijnaem van Bystant* », Bruxelles, 2^e éd., 1764.

¹² Nicole DECOSTRE, *op. cit.*, pp. 170-171.

¹³ *Eodem loco*, pp. 164 et 165.

¹⁴ A.G.R., Notariat de Brabant, n° 499 et Greff. scab. Brux., n° 44, f° 26. Il s'agit de l'actuel Hôme des Invalides de Guerre.

¹⁵ Bibl. Royale, ms Houwaert, n° II-6534, f° II.

Les feuillets analysés ici sont intitulés quelquefois « quadril » (quoique le nombre de convives soit supérieur à quatre), soit dans neuf cas entre 1758 et 1763 et, le plus souvent, « tractement » ou « tractamentum » et très rarement « diné » (cinq cas en 1772, 1780 et 1781). Ils concernent des repas offerts par l'auteur à des membres de sa famille, à des amis ou des confrères, d'une part. Il s'agit aussi de déjeuners auxquels il a assisté lui-même et qui ont été donnés notamment dans les familles bruxelloises *Claret*, *Viron*, *Poot*, *de Turck*, *Sanchez de Aguilar*, *de Fraula*, *Boterdael*, *Wouters* et aussi au béguinage, d'autre part¹⁶.

Ces repas se donnaient parfois à l'occasion d'un événement particulier comme la procession de Notre-Dame des Sept Douleurs (9 juillet 1780), la grande kermesse et la procession (21-22 juillet 1781, 1782, 1783), la procession de la Couronne de Marie (3 juin 1783), la fête de Saint-Géry (11 août 1783), des funérailles, telles celles de son frère. Ils réunissaient un nombre très variable de participants allant de 31 (1 fois) à 4 (1 fois), mais le plus souvent 15 personnes (5 fois), 14 personnes (17 fois), 13 personnes (10 fois), 12 personnes (6 fois), 11 personnes (14 fois), 10 personnes (7 fois), 9 personnes (10 fois), soit donc généralement de 10 à 15 convives. On notera que le nombre 13 n'était pas exclu ni évité, comme il l'est aujourd'hui.

Ces déjeuners, rarement des soupers, comprenaient presque toujours deux plats ou services (*eerste en tweede gerecht*) et un dessert. La table était couverte de plats de toute espèce qui, le plus souvent disparaissaient après chaque service pour être remplacés par d'autres lors du service suivant (on note 11 grands plats par service, lors d'un repas de 21 couverts).

L'intérêt des menus de cette collection réside peut-être principalement dans le fait qu'ils reproduisent la disposition des plats sur la table et indiquent leur contenu.

Le milieu de la table était occupé par la soupière, puis par une pièce de poisson¹⁷, un gigot de bœuf ou de mouton, ensuite par une pièce de gibier, une dinde ou une tarte ou gâteau. Elle était entourée de quatre plats moins importants appelés « entre deux » contenant simultanément des mets variés tels que huîtres, ris de veau, choux de Bruxelles, boudins, écrevisses, perdreaux, etc.

¹⁶ Les liens de parenté de l'auteur avec les familles *Viron*, *Poot*, *Wouters*, sont explicites et ont été indiqués ci-dessus.

En outre, il est à noter que le conseiller au Conseil de Brabant Bruno-Joseph *Sanchez de Aguilar* avait épousé à Bruxelles, le 1^{er} octobre 1764, Catherine-Josèphe-Pétronille *de Turck*, fille de Joseph-Abraham *de Turck* et de Barbe *Wouters*. (Voir Baron de RYCKMAN de BETZ et Vicomte de JONGHE d'ARDOYE, *op. cit.*, IV, pp. 1116-1117.)

¹⁷ Surtout du cabillaud (38%), du brochet (18%), puis venait le hareng, l'elbot, l'anguille, l'églefin, le turbot (8% chacun), très rarement la carpe ou la raie.

De part et d'autre de la pièce centrale, la table comportait encore deux pièces de choix, par exemple un poulet et un canard, une bisque et un rôti, un lièvre et deux poulets. Les bouts de table étaient garnis le plus souvent de citrons, de concombres, de salade.

Le dessert consistait en une ou trois tartes ou gâteaux appelés « bavière », entourés d'une série d'assiettes garnies de biscuits, biscuits amers, châtaignes, amandes, corbeilles de fruits, dragées, sucres colorés.

Le potage intervient dans 54 % des repas, le poulet (rôti, fricassé, poularde, chapon, poivrade) dans 75 %, les huîtres dans 48 %, le gigot de bœuf ou de mouton dans 47 %, les boudins dans 35 %, les ris de veau dans 32 %, la dinde dans 35 %, la bisque dans 31 %, le poisson dans 57 %, le gibier dans 60 %, le canard dans 15 %, le jambon dans 16 %, les pommes étuvées dans 17 %, puis viennent les asperges, les pois, les fèves romaines, les choux, les haricots, les endives, les artichauts.

Que l'on se rassure immédiatement, les invités ne se servaient pas de chaque plat et, quelquefois, certains de ceux-ci demeuraient intacts, ainsi qu'il en est quelquefois fait mention sur ces menus : « 29.12.1768 — (traduction). Noter ici pour l'avenir : qu'il a été mangé très peu de viande étuvée consistant en une poule, des fricadelles, des palettes, 3 pieds de mouton et quelques ris de veau ; de la dinde rien qu'une aile, du chapon peu, de l'un des canards la poitrine, etc. ».

On aura remarqué l'absence de mets aujourd'hui d'usage courant : lapin, faisan, pintade, chevreuil, tomates, et ... pommes de terre, mais, par contre, l'abondance et la fréquence des huîtres, des écrevisses, de la bisque, des boudins, des choux de Bruxelles, et surtout des fameux poulets réputés chers aux bruxellois, de la dinde et du ris de veau. Comme fruits ne sont mentionnés que pommes, poires, cerises et oranges : ni prunes, abricots, bananes, raisins ou melons.

Quant aux vins nous voyons servir le jurançon (pour les domestiques), l'anjou, le moselle, le rouge (on n'en boit pratiquement pas), soit généralement du vin blanc et ensuite un verre de liqueur. À quinze personnes on vidait 10 carafons d'anjou et un carafon de rouge ; à treize, 8 carafons de blanc, 2 de rouge, ou 9 carafons et une pinte de blanc, 1 carafe de moselle et une pinte de bourgogne ; à dix, 7 carafons d'anjou.

Parmi les spécialités bruxelloises nous voyons cité le « speculaus » (« *speculatie* ») dans le détail du compte d'un repas (un quart pour 1 sou 1/2), ce qui fait présumer qu'il s'agit d'un aliment courant, tandis que le « pain à la grecque » n'apparaît que rarement et à partir de 1771 seulement (une demi-livre coûtait 3 sous)¹⁸.

¹⁸ Voir *Eigen Schoon & De Brabander*, 1969, p. 487, sur l'usage du pain à la grecque, mentionné dans un compte non daté.

Nous savons aussi ce que coûtaient ces plantureux repas, dont l'abondance de mets ne laisse pas de nous étonner, car l'abbé *Gaucheret* en a conservé les comptes détaillés ; c'est ainsi qu'en 1764 un repas pour 31 personnes avait coûté 31 florins, pour 17 personnes 20 florins, pour 14 personnes 19 florins ; en 1768, pour 17 personnes 25 florins ; en 1770, pour 14 personnes 24 florins ; en 1771, pour 16 personnes 30 florins ; en 1779, pour 9 personnes 17 florins $\frac{3}{4}$, pour 14 personnes 25 florins, 15 sous $\frac{1}{4}$; en 1782, pour 13 personnes 25 florins 15 sous $\frac{1}{2}$. Dans ces prix ne sont pas compris les vins, mais bien le fiacre ou carrosse destiné à chercher et reconduire les invités. Il fallait donc compter de 1 à 2 florins par personne.

J. ANNE de MOLINA

UNE DESCENDANCE DE CHARLEMAGNE PAR LES LIGNAGES DE BRUXELLES

Il y a actuellement, paraît-il, plus d'un million de descendants de Charlemagne !

La filiation donnée ci-après, sous réserve de la crédibilité à accorder aux généalogistes des siècles passés, est cependant susceptible d'intéresser les descendants des lignages bruxellois, puisque c'est par trois de ceux-ci que passe cette ascendance.

Elle peut guider d'autres chercheurs sur la piste de l'empereur à la barbe fleurie !

I. *Charlemagne*, ° 742, † Aix-la-Chapelle 28 janvier 814, × 771, *Hildegarde*, ° 758, † 30 avril 783, fille de *Gérold*, comte en *Vinzgau*.

II. *Louis-le-débonnaire*, Empereur d'Occident, ° Chasseneuil 776, † 20 juin 840, × *Aix-la-Chapelle* 819, *Judith de Bavière*, † Tours 19 avril 843, fille de *Welf de Bavière* et d'*Hedwige de Saxe*.

III. *Charles-le-chauve*, roi de France, ° Francfort-sur-Main 13 juin 823, † Avrieux 6 octobre 877, × *Quercy-sur-Oise* 14 décembre 842, *Ermentrude d'Orléans*, † 6 octobre 869, fille d'*Eudes*, comte d'*Orléans*.

IV. *Louis-le-bègue*, roi de France, ° 1^{er} septembre 846, † Compiègne 11 avril 879, × vers 868, *Adélaïde de Paris*, fille de *Bégon*, comte de Paris.

V. *Charles III, le simple*, roi de France, ° 17 septembre 879, † Péronne 7 octobre 929, × vers 918, *Otgive d'Angleterre*, ° 896, fille d'*Edouard I^{er}*, roi d'*Angleterre*, et d'*Aelflaed de Bernicie*.

VI. Louis IV d'Outremer, roi de France, ° 10 septembre 920, † Reims 9 septembre 954, × 940, Gerberge de Saxe, ° 913 à Nordhausen, † Reims 5 mai 984, fille du Roi de Germanie Henri l'oiseleur et de sainte Mathilde de Rheinfelden.

VII. Charles, duc de Lorraine, ° Reims 953, † 991, × Agnès de Vermandois, fille d'Herbert, comte de Vermandois.

VIII. Gerberge de Lorraine, enterrée à Sainte-Gertrude à Nivelles, × Lambert I^{er} le barbu, comte de Louvain, † Florennes 12 septembre 1015, fils de Regnier III, comte de Hainaut, et d'Adèle de Louvain.

IX. Méhaut de Louvain, × Eustache I^{er}, comte de Boulogne, † 1049.

X. Eustache II, comte de Boulogne, × Ide de Lorraine, † 1113, fille de Godefroid IV le Courageux, duc de Haute Lorraine et de Béatrice de Lorraine.

XI. Eustache III, comte de Boulogne, roi de Jérusalem, † 1125, × Marie d'Ecosse, fille de Malcom III, roi d'Ecosse et de sainte Marguerite d'Ecosse.

XII. Méhaut, comtesse de Boulogne, † 1151, × Etienne, comte de Blois et de Mortaing, roi d'Angleterre, † 1154, fils d'Etienne, comte de Blois et d'Adèle de Normandie.

XIII. Méhaut, comtesse de Boulogne, abbesse de Montreuil, † 1183, enlevée de son couvent et épousée en 1159 par Mathieu d'Alsace, † 1173, fils de Thierry d'Alsace, duc de Lorraine et comte de Flandre, et de Sybille d'Anjou.

XIV. Méhaut, comtesse de Boulogne, † 1210, × 1180, Henri I^{er} le Guerroyeur, duc de Brabant, † Cologne 5 septembre 1235, enterré en la Collégiale Saint-Pierre, Louvain, fils de Godefroid III, dit « au berceau » et de Marguerite de Limbourg.

XV. Godefroid de Louvain, sire de Leeuw-Saint-Pierre, † 21 décembre 1253 (× 1243, Marie d'Audenaerde, dame de Gaesbeek et Baucignies, veuve de Jean, comte de Rethel, fille d'Arnould IV d'Audenaerde, grand bailli des Flandres, et d'Aleyde du Rosoy). Il aurait eu, selon plusieurs auteurs, hors mariage :

XVI. Marie de Gaesbeek, × Aert van Heelbeke, seigneur de Heetvelde.

XVII. Gérard van den Heetvelde × Clara de Ranst, fille de Guillaume, sgr de Cantecroy, et d'Avezoete de Pape.

XVIII. Sigier van den Heetvelde, chev., × Aleyde de Hertoghe, fille de Guillaume et de Catherine van der Spoet.

XIX. Philippe *van den Heetvelde*, chev., † 1375, × Marie *van der Rijst*, dite *van Boutersbrugge*, fille de Wauthier *de Silly*, dit *van der Rijst* et d'Isabeau *van Boutersbrugge*.

XX. Guillaume *van den Heetvelde*, chev., plusieurs fois échevin du lignage *Sweerts* entre 1381 et 1414, × Marie *de Coekelberg*, dame de Coekelberg, fille de Wauthier IV, échevin du lignage *Steenweegs* en 1362 et 1363, et de Marie *de Herdersem*.

XXI. Marie *van den Heetvelde*, dame de Coekelberg, veuve de Simon *Sersanders*, × Bruxelles (Sainte-Gudule) 1399, Nicolas V *Swaeff*, chev., échevin en 1382 du lignage *Sleeuws*, † 22 avril 1417, fils de Nicolas, chev., échevin de Bruxelles 1371 et 1376 (*Sleeuws*) et de Mathilde *de Oxelaer*.

XXII. Mathilde *Swaeff*, dame de Coekelberg, × Jean *van der Meeren*, chev., sgr de Saventhem et Sterrebeek, quatre fois échevin de Bruxelles entre 1446 et 1453 (*Sleeuws*), fils de Godefroid et de Catherine *van Erpe*.

XXIII. Marguerite *van der Meeren*, dame de Coekelberg, † 1460, × Philippe *de Nieuwenhove*, sgr de Melsbroeck, échevin de Bruxelles en 1451 et 1457 (*Sleeuws*), fils de Jean et d'Isabelle *d'Ursele*, dite *van den Broeck*.

XXIV. Jean *de Nieuwenhove*, sgr de Coekelberg, † 12 août 1536, conseiller du Duc de Brabant, bourgmestre de Bruxelles en 1525, × Ida *Maes*.

XXV. Marie *de Nieuwenhove*, dame de Coekelberg et Melsbroeck, † 15 novembre 1525, × Bruxelles 31 mai 1513, Pierre *de Locquenghien*, chev., premier écuyer tranchant de l'Empereur Maximilien, maître d'hôtel de Philippe le Beau, conseiller de Charles-Quint, † 28 octobre 1539, fils de Charles et de Marie *de Tintelier*.

(Pierre *de Locquenghien* remonte de son côté à Charlemagne par les *Locquenghien* et les comtes *de Ghisnes*, dont le chef de file, Sicord, épousa Elstrude, fille d'Arnould, comte de Flandre, arrière-petit-fils de Charles-le-Chauve.)

XXVI. Jean *de Locquenghien*, ° Bruxelles 27 janvier 1517, y † 12 avril 1574, reçu au lignage *Sleeuws* le 13 juin 1542, échevin de Bruxelles en 1547 et 1548 ; bourgmestre en 1549, 1550 et 1553. Amman de la ville en 1554 ; auteur et directeur du Canal de Willebroeck ; × 12 octobre 1540, Anne *van der Gracht*, dame d'Audenarde, Melsen et Nieuwkerke, fille de Philippe et de Marie *Blondel de Joigny*.

XXVII. Jeanne-Agnès *de Locquenghien*, dame de Nieuwenhove, chanoinesse d'Andenne, ° 18 juillet 1545, † 16 décembre 1618, × 10 mai 1569, Guillaume, baron *de Berlo*, sgr de Keerbergen, voué

de Sclessin, † 16 octobre 1589, fils d'Yvain et de Louise *van der Meeren*.

XXVIII. Armand, baron *de Berlo*, sgr de Nieuwenhove, capitaine d'infanterie au service de l'Espagne, ° 14 octobre 1576, † en décembre 1663, reçu au lignage *Sleeuws* le 13 juin 1650, × 30 novembre 1616, Catherine *Raetz von Frentz*, fille d'Arnold et de Pétronille *de Baerm*.

XXIX. Anne-Louise *de Berlo*, chanoinesse de Munsterbilzen, dame de Nieuwenhove, ° Leeuw-Saint-Pierre 19 février 1622, † 5 février 1680, × 1642, Hubert *de Dhaem*, ° Bittbourg, prévôt d'Arlon, avocat au Conseil provincial de Luxembourg, conseiller de l'Empereur Ferdinand III, fils de Jean et d'Anne *de Wiltheim*.

XXX. Anne-Marie *de Dhaem*, † 10 septembre 1706, × 4 août 1670, Jean *de Wiltheim*, sgr de Waldbredimus et Roedt, avocat au Conseil provincial de Luxembourg, ° Luxembourg 17 septembre 1633, † 20 décembre 1707.

XXXI. Anne-Marie *de Wiltheim*, ° Luxembourg 19 décembre 1675, † Thisnes 1^{er} juillet 1722, × 22 décembre 1716, Alard-Laurent *de Heusch*, sgr d'Emines, Hulplanche, Villers-lez-Heest et Rossignies, capitaine au service de la France, ° 1^{er} septembre 1690, † 21 juillet 1750, fils de Nicolas-Servais et d'Anne-Catherine *de la Rue*. (Anne-Marie *de Wiltheim* était veuve d'Adrien *de Paheau*, et Alard-Laurent *de Heusch* épousa en secondes noces Anne-Françoise *van Eyll*.)

XXXII. Mathieu-Ignace *de Heusch de Thisnes*, sgr de Rossignies et Terraster, ° 20 octobre 1717, capitaine au régiment de Fumal, au service de la France, † Thisnes 30 novembre 1789, × Namur 16 février 1762, Marie-Anne *de Vauthier*, ° Vresse 10 mars 1743, † 6 mars 1806, fille de Joseph-Florent et de Marie-Anne *de Villers-Masbourg*.

XXXIII. Léopold-Ferdinand *de Heusch de Thisnes*, officier aux cheval-légers de Levenher, vice-président du Conseil municipal d'Aix-la-Chapelle, ° Thisnes 3 septembre 1768, † Hannesche 2 octobre 1827 ; × Aix-la-Chapelle 9 janvier 1798, Wilhelmine *Schneider*, fille de Daniel-Benjamin et de Marie-Christine *Creuder*.

XXXIV. Emile, baron *de Heusch de Hannesche*, lieutenant au 2^e régiment de carabiniers, bourgmestre de Hannesche, ° Aix-la-Chapelle 24 mars 1799, † Hannesche 31 janvier 1876, × Hannesche 28 juillet 1826, Marie-Thérèse *Jeangette*, ° Gisves 22 nivôse an XI, † Hannesche 18 février 1861, fille de Nicolas et de Marie-Catherine *Louis*.

XXXV. Elisa - Marie, baronne *de Heusch de Hannesche*, ° Hannesche 23 avril 1828, † Bruxelles 19 avril 1891, × 21 février

1854, Louis *Goyens de Heusch*, ° Gingelom 21 mai 1832, † Ixelles 10 juillet 1902, fils de Théodore et de Jeanne-Catherine *Daniels*.

XXXVI. Marie *Goyens de Heusch*, ° Hannesche 13 février 1859, † Auderghem 11 avril 1945, × Ixelles 21 août 1880, Eugène *Brassine*, notaire, ° Ixelles 1^{er} novembre 1856, † Auderghem 18 février 1927, fils de Jacques-Joseph et d'Eugénie *Dugniolle*.

XXXVII. Marie *Brassine*, ° Anvers 29 mars 1888, † Woluwe-Saint-Lambert 23 décembre 1967, × Auderghem 1^{er} juin 1910, Charles de *Launois*, Lieut.-col. du Génie, ing. civil, ° Bourg-Léopold 18 février 1879, † Schaerbeek 2 septembre 1962, fils de Louis et de Marie *Mennen*.

XXXVIII. Jean de *Launois*, doct. en droit, admis au lignage *Sleeuws* le 13 juin 1967, du chef de Jean de *Locquenghien* (XXVI) ; au lignage *Sweerts* le 4 avril 1968, du chef de Willem van den *Heetvelde* (XX) et au lignage *Steenwegs* le 22 octobre 1968, du chef de Wauthier IV de *Cœkelberg* (père de Marie, XX).

J. de LAUNOIS

Sources principales :

Ludo POPLEMONT : *Afstammen van Karel de Grootte*, in « *Vlaamse stam* », n° 6, 1968, bl. 430-431 ; M. LANG : *Descendants malmédiens de Charlemagne*, in « *Folklore Stavelot-Malmédy* », 1967, T. XXXI, pp. 85 à 187 ; BUTKENS : *Trophées du Brabant* ; L. VANDERKINDERE : *La formation des principautés belges au Moyen Age*, Bruxelles, 1902 ; P. OUDEGHERST : *Chroniques et annales des Flandres*, Anvers, 1571 ; Abbé C. STSOOBANT : *Généalogie de la Maison de Locquenghien*, in « *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* », 1854-1857, vol. 11, 12 et 14 ; E. WARLOP : *De vlaamse adel vóór 1300*, Handzame, 1968 ; « *Brabantica* », T. IV, pp. 302 à 310 ; T. V, pp. 483 à 526 ; T. VI, pp. 302 à 311 ; Ms. de Roovere, B.R.B. n° 19.459, f° 1 et 2 ; Ms. Houwaert, II-6601, f° 8, 40, 122, 189 et 355 ; Ms. II-6509, f° 42 et 220 ; FAVRESSE : *L'avènement du régime démocratique à Bruxelles*, Acad. royale de Belgique, 1932, T. XXX ; J. LINDEMANS et A. VAN LUL : *Oude brabantse geslachten, « van den Nieuwenhove »*, 1948 ; BRAUN de ter MEEREN, Dr SPELKENS et J. LINDEMANS : *de Stertbeke dit van der Meeren*, Bruxelles, 1969 ; A.G.R., Fonds Locquenghien ; *Ann. Noblesse*, 1873 (Heusch), 1880 (Berlo), 1900 (d'Haem) ; A.E.N., Fonds de Gaiffier ; A. NEYEN : *Notice historique de la famille de Wilhelm*, Luxembourg, 1842.

CARLOO, SEIGNEURIE LIGNAGERE

Son illustration par la figurine

M. Jean Deconinck a publié dans la revue *La Figurine* une étude bien documentée sur la seigneurie de Carloo. Il en a été fait des tirés à part sous le timbre du « Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs ». Cette plaquette, d'une présentation remarquable au point de vue iconographique, mérite de retenir notre attention à plus d'un titre.

D'abord parce qu'elle montre et souligne que de 1333 à 1795 la seigneurie resta sans interruption en la possession de familles lignagères. Ce n'est peut-être pas exceptionnel pour des seigneuries proches de Bruxelles, mais cela méritait d'être mis en lumière.

L'actuelle commune d'Uccle, nous dit l'auteur, a été constituée des territoires suivants : le village ducal d'Uccle, les seigneuries de Carloo et de Stalle, le domaine ducal de la forêt de Soignes et le couvent de Boetendael.

Carloo étant ainsi situé, la nomenclature qui suit montrera comment le fief s'est transmis sans interruption par voie successorale. Cela suffirait déjà à donner à la suite des seigneurs une continuité lignagère, puisqu'*ils sont tous du sang de celui qui figure en tête de cette nomenclature*. De plus, ils portent tous des noms qui sont aux lignages depuis le moyen âge : outre les Carloo, les Meerte, van den Heetvelde, Hinckaert et van der Noot. Enfin presque tous les seigneurs ont été inscrits dans un lignage et maints d'entre eux ont rempli des fonctions lignagères.

Sur ces derniers points nous avons complété en quelques endroits par d'autres sources les indications données par M. Deconinck. Nous mentionnons entre parenthèses les sources étrangères à l'étude commentée. Les dates qui suivent les noms des seigneurs sont celles de l'exercice de la seigneurie :

- I. Jean I de Carloo (1333-1387) × Maria van der Noot, inscrit au lignage Sweerts en 1376 du chef de sa mère Aleyt Vederman, qui était petite-fille de Joanna Sweerts.
- II. Jean II de Carloo (1387-1445), fils du précédent, × 1° Marie d'Abry, 2° Catharina van Maertzele ;
 - inscrit au Serhuyghs, du chef de sa mère ;
 - huit de la gilde drapière en 1422, échevin 1426, 1434 et 1440 ;
 - laissa la seigneurie à son neveu qui suit, fils de Catharina de Carloo et de Jan Meert.

- III. Jan *Meert* (1445-1463) × *Machtild van der Heyden* ;
 — membre du lignage *Serhuyghs* (Houwaert, ms. B.R. II 6601, p. 99) ;
 — échevin de Bruxelles en 1441, 1442 et 1454 ;
 — lui succéda son gendre.
- IV. *Peeter van den Heetvelde* × *Margriet Meerte* (1463-1481) ;
 — chevalier, sgr de Corbais ;
 — membre du *Roodenbeke* (Ms. Houwaert, B.R. II 6541 *ad annum* 1481) ;
 — échevin de Bruxelles 1465, 1470, 1476, 1481 et 1501.
- V. *Dierick III van den Heetvelde* (1481-1536) × *Magdalena van der Noot* ;
 — seigneur de Corbais, forestier de Brabant, conseiller et garde des joyaux de Philippe le Beau, puis de Charles-Quint ;
 — admis au *Roodenbeke* en 1516 ;
 — sans postérité, il testa en faveur de sa nièce *Catharina Hinckaert*, fille de *Barbara van den Heetvelde* et de *Jan Hinckaert*, seigneur d'Ohain.
- VI. *Catherine Hinckaert* (1536-1561) × *Wauthier van der Noot*, seigneur de Risoir, colonel d'un régiment d'infanterie ;
 — bien que de souche lignagère, *Wauthier* ne paraît pas avoir requis son admission dans un lignage.
- VII. *Gaspar van der Noot*, leur fils (1561-1568) × *Jeanne d'Enghien* ;
 — chevalier, capitaine de 600 hommes de pied, signataire du Compromis des nobles, l'un des conjurés du complot contre le duc d'Albe, ritmeester de l'armée des Gueux ;
 — admis au *Sleeus* en 1561 (Dr Spelkens, *Le Lignage Sleeus*, p. 31).
- VIII. *Jean van der Noot*, leur fils (1578-1643) × *Jeanne de Masnuy* dame de Grez ;
 — qui ne paraît pas s'être inscrit dans un lignage.
- IX. *Gilles van der Noot*, leur fils (1643-1668) × *Anne de Leefdael* dame de Zuurbembde, Meensele, Kappelle et Glabbeek ;
 — pas de trace d'inscription dans un lignage.
- X. *Roger-Wauthier van der Noot* (1668-1710) × *Anne-Louise van der Gracht* ;

- créé baron de Carloo en 1678, baron de Wanghe ;
 - membre des Etats de Brabant ;
 - admis en 1700 au lignage *Serroelofs* (Reg. du Lignage) ;
 - bourgmestre de Bruxelles en 1700, 1701, 1702 (Henne et Wauters).
- XI. Philippe-François *van der Noot* (1710-1759) fils du précédent, × Anne-Antoinette *d'Oyenbrugge de Duras*, baronne de Meldert et de Thyne ;
- capitaine d'une compagnie de 200 soldats wallons ;
 - membre des Etats de Brabant ;
 - admis au *Serroelofs* en 1700 (Reg. du Lignage).
- XII. Jean-Joseph-Philippe *van der Noot senior* (1759-1767), fils du précédent ;
- baron de Meldert ;
 - admis au *Serroelofs* en 1738 (Reg. du Lignage).
- XIII. Jean-Joseph-Philippe *van der Noot junior* (1765-1795), neveu du précédent, × Florence *de Ruyschen*, comtesse d'Elissem ;
- baron de Carloo, comte de Duras, baron de Meldert, etc., créé en 1769 comte de son nom ;
 - admis au *Serroelofs* en 1787 (Reg. du Lignage).

Outre le maintien de Carloo en la possession de familles lignagères pendant quatre siècles et demi, la filiation qui précède illustre deux choses, sans doute bien connues de nos lecteurs :

1. Qu'au moyen âge les familles de petits seigneurs voisins de Bruxelles ne dédaignaient pas de s'inscrire dans les lignages où leurs ascendances féminines leur donnaient accès.

2. Qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles des gentilshommes titrés ne dédaignaient pas de faire état de leurs ascendances patriciennes et de remplir les charges auxquelles elles leur donnaient accès, tel le baron de Carloo, bourgmestre de Bruxelles en 1700-1702.

Passons à présent à un autre aspect de la publication commentée : les charmants dessins héraldiques hors-texte qui l'accompagnent : arbres généalogiques chargés de blasons fort bien dessinés et accompagnés de figurines représentant les personnages. Ils sont l'œuvre de M. Jacques Dubois et de la meilleure venue. M. Deconinck en revendique la responsabilité historique.

Cette étude est en outre illustrée de scènes (dessinées sommairement ou photocopiées) relatives à l'histoire de la seigneurie de Carloo et qui rappellent les beaux dioramas réalisés par M. Jean Ernst sur la documentation de M. Deconinck. Ceux-ci ont été

exposés au Centre Culturel d'Uccle en mai 1968 et plus récemment du 11 au 26 octobre 1969 par la société « La Figurine », dont M. Jean Deconinck est le président, en l'hôtel communal de Jette. En voici la description selon le catalogue de cette dernière exposition :

- 587 Le château de Carloo et ses seigneurs (1209 à 1795)
Devant le second château de Carloo les bannières seigneuriales de : Carloo, Meerte, van den Heetvelde, Gaspard van der Noot, van der Noot, van der Noot et de Duras.
- 589 Construction du second château de Carloo (1520)
Les trois châteaux successifs de Carloo se sont élevés à l'emplacement de l'actuelle place Saint-Job. Ici la construction du second château sous Thierry van den Heetvelde.
- 590 Thierry van den Heetvelde, Maître Forestier du Brabant (1522)
Tandis que le seigneur de Carloo reçoit le rapport de l'un de ses forestiers, on voit se profiler au fond du vallon la tour du château fraîchement terminé.
- 591 Tentative d'assassinat du duc d'Albe (1567)
Le héros de cette tentative avortée est Gaspard van der Noot, seigneur de Carloo, que l'on voit ici frappant à la porte du Couvent de Groenendael afin d'y faire pénétrer les conjurés. Sur une branche surplombante un écureuil observe la scène.
- 593 Les Echevins de Carloo au Cornet (1670)
La cour scabinale de Carloo se réunissait de préférence au Cornet, célèbre estaminet où on siégeait sous les tilleuls lorsque le temps le permettait. Cette cour connaissait entre autre des litiges mineurs, comme ici un différend entre deux voisines.
- 594 Réception à Carloo (1696)
A l'occasion du baptême de son septième fils, Roger-Wauthier van der Noot, seigneur de Carloo, reçoit le parrain du nouveau-né, l'Electeur Maximilien-Emmanuel de Bavière et son épouse la fille de Sobieski roi de Pologne.
Aux murs, les portraits des anciens Seigneurs de Carloo.
- 598 Destruction du troisième château de Carloo (1790)
C'est par erreur que les Autrichiens vainqueurs de la révolution brabançonne ont brûlé le château qu'ils croyaient appartenir à van der Noot le héros de la révolution. Celui-ci n'était qu'un cousin éloigné du van der Noot Seigneur de Carloo.

Cette heureuse évocation iconographique de Carloo, seigneurie lignagère devait être signalée ici.

Il nous souvient qu'à l'occasion de l'exposition « Bruxelles et ses Lignages », M. Deconinck nous avait montré de séduisantes figurines aux armes et bannières des Lignages de Bruxelles, réalisées d'après la rosace bien connue illustrant la « Bruxella Septenaria » de Puteanus. A quand une exposition de figurines consacrée aux fastes des Lignages de Bruxelles ?

H.C. van PARYS

PRIX PRO CIVITATE 1970

Le Centre PRO CIVITATE, créé par le Crédit Communal de Belgique, décerne annuellement deux prix d'histoire, de F 20.000 chacun, qui couronnent le premier un mémoire en langue française, le second un mémoire en langue flamande. Les travaux présentés doivent être inédits, originaux et constituer une contribution importante à l'histoire d'une commune belge.

Les mémoires couronnés, ainsi que d'autres mémoires distingués par le jury, seront publiés dans la collection Pro Civitate Histoire, in-8°.

En 1970, le prix d'Histoire sera attribué à l'œuvre d'un spécialiste, possédant un diplôme de licencié en histoire, en philosophie ou en histoire de l'Art ou de docteur délivré par une Faculté de philosophie et lettres ou par un Institut y annexé.

La date limite pour le dépôt des travaux présentés est fixée au 1^{er} juillet 1970.

Le Centre Pro Civitate a publié une brochure « Les travaux d'Histoire locale - Conseils aux auteurs », 2^e édition. Collection Histoire, série in-8°, n° 1, 1966, dont les auteurs pourront au besoin tirer profit.

- I. GOSSEN van COTTHEM × Marie van HULDENBERG, fille de Jan, fut père de Gillis, échevin de Bruxelles du lignage *Sweerts* en 1446, 1451, 1458 et 1465.
- II. Joanna van COTTHEM × Willem van BUYSEGHEM.
- III. Yvain van BUYSEGHEM dit Buys × Barbele van HUYSINGHEN.
- IV. Yvain van BUYSEGHEM dit Buys × Lysbeth van RILLAER.
- V. Jan van BUYSEGHEM dit Buys × N. (peut-être Française van HALVERSTRAETEN).
- VI. Claes Buys × Anthonyne FROMONT.
- VII. Jacob Buys × Anna HUSTYN.
- VIII. Nicolaus Buys × N. ...
- IX. Dorothea Buys × Charles de WITTE.
- X. Dorothée de WITTE × Jacques van der BORCHT.
- XI. Anne van der BORCHT × Jean-Baptiste van DIEVOET.
- XII. Jean-Baptiste van DIEVOET × Elisabeth van der MEULEN.
- XIII. Jean-Baptiste van DIEVOET × Anne-Marie LAMBRECHTS.
- XIV. Jean-Louis van DIEVOET × Jeanne WITTOUCK.
- XV. Eugène van DIEVOET × Hortense POELAERT.
- XVI. Léon van DIEVOET × Hermine STRAATMAN.
- XVII. Gabriel van DIEVOET × Alice DEMETS.
- XVIII. Léon van DIEVOET × Madeleine van de WEYER.
- XIX. Alain van DIEVOET.